

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<http://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Sans-commentaire-ou-presque.html>

# **Sans commentaire... ou presque**

- Le Blog de "Aimache" -

Date de mise en ligne : mardi 4 novembre 2008

---

**Association des Jeunes Magistrats (AJM)**

---

"A titre personnel, je pense qu'il est parfaitement incongru, scandaleux, moralement inacceptable" (...) qu'on puisse trouver un juge pour dire que ça n'atteint pas la dignité de la personne" a déclaré le conseiller spécial du chef de l'Etat dimanche à la radio.

"Le fait de chercher à jeter le discrédit, publiquement par actes, paroles, écrits ou images de toute nature, sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance est puni de 6 mois d'emprisonnement de 7500 euros d'amende" - article 434-25 du Code Pénal

A titre personnel, je pense qu'il est parfaitement incongru, scandaleux, moralement inacceptable qu'on puisse trouver un conseiller spécial du chef de l'Etat pour ignorer la Loi.